

## SOMMAIRE

- 2 Bilan mondial 2017
- 3 Autre vision 2017
- 4 Chronique familiale
- 5 Nouvelles paroissiales
- 6 Mois de l'Alzheimer
- 7 Avis public: CLSC
- 8 Info-boisé
- 9 Avis public: Zonage
- 10 Budget municipal
- 11 Cours de patin
- 12 Maison des jeunes
- 14 Camp Ados 2018
- 14 FADOQ
- 15 Chronique Naturo
- 16 Chronique Notarius
- 19 Calendrier

## Un monde meilleur en 2018 ?

Par Louis-Marie Lavoie

Doit-on tourner la page lorsque débute une nouvelle année? Veut-on changer quelque chose dans nos vies? Voit-on apparaître dans ce nouveau nombre, cette fois-ci, 2018, l'opportunité de devenir une meilleure personne, de participer à la création d'un monde meilleur? Ces interrogations, il appartient à chacune et chacun de se les poser, de même que d'y répondre. Mais il apparaît évident que ces questions interpellent beaucoup de gens, ne serait-ce que par le phénomène social de la prise de « bonnes résolutions » devenu presque un prétexte à rigolade.

Le monde peut-il être « meilleur »? Dans les pages de votre Hameau, vous trouverez un portrait de la dernière année vue à travers le prisme des manchettes qui ont animé les médias d'information. Les « nouvelles » ont semblé vouloir nous ensevelir sous un déluge d'attentats, de séismes, de guerre, d'injustices, de génocides, de famines et autres malheurs. Insinuant en nous la peur, la révolte, l'indignation, toutes émotions négatives, ne disposant guère à l'amour et à l'espérance. Pourtant il existe des événements merveilleux, des moments de réussite, des personnes héroïques dont on parle peu; et qui font du bien, qui font croire en ce monde meilleur. Votre journal en mentionnera quelques-uns, également.

Nous souhaitons tous vivre dans un monde d'équité et de respect. Dans un monde où personne ne meurt de faim, de froid ou de négligence; dans un monde où l'on peut pourvoir à nos besoins et à ceux des autres; dans un monde qui privilégie l'éducation et la liberté.

Ce souhait peut nous guider dans nos paroles, nos actions et nos pensées. Comme il en a été question dans notre parution de juin dernier, c'est à chacun de faire sa part, comme ce colibri qui décide d'éteindre un feu de forêt en faisant maintes fois l'aller-retour entre le brasier et la source d'eau. On peut le faire dans notre quotidien, on peut le faire également en refusant de se laisser envahir par la haine et par la peur. Et aussi, on peut créer ce monde meilleur en y croyant.

Les membres de Forum Citoyen Ham-Nord et les responsables du Hameau vous souhaitent une année nouvelle pleine d'amour, d'abondance, et qui saura combler vos espérances.



## BONNES NOUVELLES / MAUVAISES NOUVELLES

Par Louis-Marie Lavoie

*On se rend compte que l'année qui vient de se terminer n'a pas été de tout repos quand on consulte les rétrospectives des événements qui ont marqué les scènes internationales et nationales en 2017.*

### Un tour de l'horizon 17

Le terrorisme a encore frappé, partout, et fort. Les brutales crises sociales gavées d'injustices au Venezuela, au Myanmar, le record du nombre d'assassinats au Mexique, la traite des migrants, vendus comme esclaves en Libye, ont de quoi provoquer la nausée. Notre voisin américain s'est doté d'un dangereux nouveau président qui joue à fragiliser le délicat équilibre mondial. On assiste à une montée de la droite un peu partout; on vit une époque qui cultive l'extrémisme et le suprématisme. Le dictateur nord-coréen Kim Jong-un affirme que son pays est maintenant un État nucléaire à part entière et que «la totalité du continent américain» est à sa portée. Les Catalans se sont prononcés pour leur indépendance, ce qui a été rejeté par le gouvernement central espagnol qui en a profité pour incarcérer les leaders indépendantistes.

Certains prêchent le climato-scepticisme malgré l'évidence : feux de forêts en Californie et dans l'Ouest canadien, dévastations causées par les tempêtes tropicales et les ouragans meurtriers dans les Caraïbes : des îles habitées détruites, des centaines de milliards de dollars de dommages, sans compter les vies humaines.

L'année 2017 fut également une bonne cuvée pour les révélations de toutes sortes : accusations de harcèlements, de viols et de diverses inconduites sexuelles chez nous et ailleurs; les Paradise Papers pointant du doigt les agissements de plus d'une centaine d'entreprises ou de personnalités, certaines canadiennes, ayant en commun la propension à faire des dépôts importants dans les paradis fiscaux.

Plus près de nous, voici quelques manchettes bonnes et moins bonnes : l'attentat d'une mosquée à Québec; les inondations qui ont endommagé 5300 résidences et forcé l'évacuation de 4000 personnes; l'augmentation de la visibilité des organisations d'extrême droite telle la Meute; la loi controversée de la neutralité religieuse; l'afflux des migrants franchissant la

frontière sud; la légalisation du cannabis; les élections municipales, entre autres celles de Montréal qui ont vu les citoyens de Montréal bouder Denis Coderre pour se donner une première mairesse; la fin de toutes formes de recherche ou d'exploitation de pétrole et de gaz naturel sur l'île d'Anticosti et le rapprochement de Québec Solidaire avec l'Option Nationale et le Parti Vert.

Plusieurs avancées scientifiques, moins publicisées, ont aussi participé à la trame de 2017. Des révolutions que représentent l'édition génétique et l'intelligence artificielle aux importantes percées en recherche médicale, en passant par de grandes découvertes en astronomie et en archéologie, l'année qui se termine a été riche en découvertes et en percées. Entre autres : un «grand vide» mesurant au moins 30 mètres de long à l'intérieur de la grande pyramide; la détection d'ondes gravitationnelles lors de la fusion de 2 étoiles à neutrons; la découverte au nord du Québec de la plus ancienne forme de vie; l'intelligence artificielle qui s'impose et qui exploite mieux que jamais les quantités de données accumulées; des nanoparticules qui peuvent détruire des virus ciblés. Et bien d'autres découvertes.

Plusieurs personnalités ont quitté notre monde en 2017. Pour n'en citer que quelques-uns : le psychanalyste Guy Corneau; les artistes Chuck Berry, Janine Sutto, Roger Moore, Nicole Leblanc, Jeanne Moreau, Jerry Lewis, Tex Lecor, Fats Domino, Patrick Bourgeois, Johnny Halliday; le créateur de Playboy Hugh Hefner, l'écrivain Réjean Ducharme, l'icône féministe Simone Veil.

Nos médias ne se sont pas privés encore cette année pour enflammer l'indignation et la peur dans les chaumières comme on vient de le voir. Parfois, cependant, une petite information se voulant attendrissante ou humoristique se glisse dans le borborygme de l'actualité, fort heureusement, mais sans grande incidence à part détendre peut-être l'atmosphère.

## UNE AUTRE VISION DE 2017

La vie sur notre planète n'est pas composée que de catastrophes, séismes, attentats, guerres et autres turpitudes. Les bonnes nouvelles existent aussi, on l'a lu, mais on y consacre si peu de lignes ou de minutes dans les « Informations ». Pourtant un site internet européen (bonnes-nouvelles.be) en fait son pain quotidien. Voici quelques bonnes nouvelles que l'on retrouve dans le premier trimestre de 2017.

### Janvier

Dans l'ouest de la France, un chef d'entreprise sur le départ a cédé sa boîte à ses employés afin d'éviter des licenciements; il renonce à 4 millions d'euros/100 % des trains roulent à l'énergie éolienne aux Pays-Bas, une première mondiale/Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution demandant l'arrêt des colonies en Cisjordanie/La justice française a condamné l'ancien ministre du Budget à trois ans de prison ferme pour fraude fiscale et blanchiment d'argent/Vingt-quatre heures après avoir signé son décret sur les étrangers, Donald Trump a été confronté aux deux contre-pouvoirs qui risquent de mettre sa présidence à l'épreuve : la justice et la rue/La pêche en eaux profondes est interdite en Europe/Les Larraki, peuple aborigène d'Australie, vont, après 37 ans de combat, redevenir légalement propriétaires de leurs terres ancestrales/Une commune de France a décidé en 2003 de se passer des énergies fossiles... et elle y parvient.

### Février

Sous la pression d'une plainte introduite par des patients, un géant pharmaceutique reprenait des livraisons, qui avaient été interrompues en prétextant un problème de production qui s'est avéré faux/Pocheo, une PME industrielle prend un chemin inhabituel : celui d'une économie qui place l'écologie, l'humain et les investissements avant les profits et les dividendes/Depuis quelques mois, Marina, jeune artiste irakienne n'hésite plus à sortir son vélo rouge et à pédaler les cheveux au vent, une pratique sujette aux critiques dans une société conservatrice; elle devient source d'inspiration/Une importante mobilisation citoyenne a contraint le président roumain à retirer son projet de loi allégeant la loi

anti-corrupcion/Avec un budget global de près de 90 millions d'euros, la Ville de Paris lance un « plan piétons » qui vise à réduire davantage la place de la voiture dans la capitale.

### Mars

L'Espagnol Rodrigo Rato, qui a dirigé le fonds monétaire de 2004 à 2007, a été condamné à Madrid pour détournement de fonds/La charte Veggy engage les restaurateurs de Liège à proposer au moins un repas végétarien complet dont le prix et la qualité correspondent à des plats ou menus standards/En Normandie, en 2016, on comptait 1 500 fermes bio dans la région, contre 543 dix ans plus tôt/En Autriche, la justice interdit la création d'une troisième piste à l'aéroport de Vienne à cause de l'impact sur le climat et la destruction de terres agricoles.

### En Vrac

Voici quelques autres bonnes nouvelles en vrac : L'usage des pesticides est formellement interdit dans tous les espaces verts et tous les parcs publics de France;

De plus en plus de maires interdisent les cirques détenant des animaux sauvages;

L'énergie éolienne est devenue l'an dernier la troisième source de production d'électricité en Europe;

L'automobile à énergie solaire fait son apparition. « Archimede Solar Car 1.0 » fonctionne entièrement à l'énergie solaire et peut atteindre une vitesse de pointe de 75 km/h, avec une autonomie illimitée;

Il y a encore tant d'autres exemples, c'est à votre tour de les découvrir !

### Pour conclure

On voit bien que de belles et grandes choses se produisent un peu partout, et qu'elles insufflent de l'espoir en l'humanité. Loin d'être déprimantes et décourageantes, les bonnes nouvelles stimulent, inspirent le goût de changer positivement la donne. Il est vraiment temps que les médias québécois et canadiens emboîtent le pas de cette stimulante initiative, qui réchauffe le cœur et aide à croire au monde que nous laisserons à nos enfants.

## Tant qu'il y aura des enfants

Par Valérie Couture, éducatrice et coach familial

Le 1er janvier de chaque année, dans les journaux, on annonce le premier né. On souligne avec enthousiasme l'arrivée du premier bébé de la région, de la province, du pays. Partout dans le monde, c'est près de 386 000 naissances en ce premier jour de l'année. Selon l'UNICEF, plus de 90 % de ces enfants sont nés dans les régions les moins développées du monde.

Malheureusement, tous n'ont pas la même chance. Un enfant qui voit le jour en Suède, par exemple, n'a pas la même espérance de vie qu'un petit Somalien. Néanmoins, chaque jour de l'année, dans toutes les parties du globe, des femmes mettent au monde des centaines de milliers d'enfants.

Le 1er janvier de chaque année, dans ma famille élargie, on se réunit. On a une pensée nostalgique pour nos défunts. On constate la vieillesse chez nos doyens. On accueille les nouveau-nés. Et on réalise avec fierté et gratitude que notre progéniture pousse bien derrière nous !



### Comme le dit si bien Marjo dans sa chanson

*« Tant qu'y aura des enfants, tant qu'existeront les saisons*

*On bravera le temps, on bravera le vent*

*Tant qu'y aura des chansons pour nous parler d'amour*

*Toujours je poursuivrai et encore j'avancerai »*

Parce que tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Et comme les enfants sont la vie !

Je souhaite à chacun d'avoir un enfant dans sa vie. Un enfant à s'occuper, à éduquer, à qui enseigner. Un enfant à côtoyer ou à divertir. Un enfant à aimer. Pour que chaque enfant se sente aimé et important aux yeux de ceux qu'il aime. Bonne et heureuse année !

### Nos meilleurs vœux !

Toute l'équipe de l'écovillage la Cité Écologique, vous envoie ses vœux les plus chaleureux pour une nouvelle année formidable !

Que la Joie et la Santé vous accompagnent tout au long de la nouvelle année.

Un merci particulier à toutes les citoyennes et à tous les citoyens qui donnent bénévolement de leur temps pour rendre notre beau village encore plus vivant, solidaire et écologique.

Au plaisir de collaborer encore en 2018 !



## Hymne du temps de Noël pour nous préparer à cette nouvelle année 2018 *Par Gérald Lehoux*



### Qui peut me dire ?

– Qui peut me dire l'endroit où Jésus le Christ est né ?

– Vois, Jésus naît à l'endroit où l'homme commence à ouvrir son cœur et ses mains pour changer la vie de ses frères. Oui, à cet endroit, Jésus prend naissance.

– Qui peut me dire le jour où Jésus le Christ est né ?

– Vois, Jésus naît le jour où l'homme commence à ouvrir son cœur et ses

mains pour changer la vie de ses frères. Ce jour-là, Jésus prend naissance.

– Qui peut me dire pourquoi le Seigneur est né ?

– Vois, Jésus naît pour toi. Toi qui commences à ouvrir ton cœur et tes mains pour changer la vie de tes frères. Pour toi, Jésus prend naissance.

### Bénédiction de notre curé Bernard Rouleau

Que Dieu soit près de vous chaque jour

Qu'Il vous garde dans sa paix, Qu'il vous communique sa joie.

Qu'Il vous soutienne dans l'épreuve.

Qu'Il soutienne ceux et celles qui vous sont chers.

Qu'Il garde vos yeux grands ouverts

Sur tout ce qu'il y a de beau et bon dans la vie.

Qu'Il vous donne la santé de l'âme, du cœur et du corps.

Qu'Il affermisse votre foi et votre espérance.

Et surtout, qu'Il vous fasse grandir dans l'amour.

### CALENDRIER Catéchèses hiver 2018

#### Lundi 15 janvier 19 h

Préparation au Sacrement  
du Pardon (avec Pierre)

Préparation à la  
confirmation (avec  
Gérald)

#### Jeudi 18 janvier 18 h 30

Éveil à la foi (avec Julie)  
La création

Préparation à l'Eucharistie  
(avec Marylène)

#### Dimanche 4 février

Dîner de la Chandeleur  
au profit de la paroisse :  
Crêpes farcies !  
Adultes 13 \$, 5 à 10 ans 7 \$

Merci à tous les organisateurs pour la magnifique fête de Noël, ce fut vraiment apprécié!



## Janvier c'est le mois de l'Alzheimer...

Il y a malheureusement un trop grand nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées. Cela veut également dire que plusieurs personnes proches aidantes doivent concilier avec la maladie. En ce mois de l'Alzheimer, l'Appui Centre-du-Québec tient à souligner l'importance de leur présence et de leur soutien aux personnes atteintes...

Pour de l'écoute, de l'information ou connaître les ressources qui existent près de vous, appelez la ligne Info-Aidant 1 855 852-7784 ou visitez le [www.lappui.org/Centre-du-Quebec](http://www.lappui.org/Centre-du-Quebec)

## Alzheimer Centre-du-Québec

### Groupes d'entraide pour les proches-aidants

Les rencontres débutent dès janvier. Informez-vous!

### Café-rencontre 17 janv 13 h 30

Astuces pour recharger ses batteries

### Conférence 18 janv 13 h 30

Stratégies d'intervention

### Séance d'information 24 janvier 19 h

«La musicothérapie»

### Conférence web 31 janv 13 h 30

Musicothérapie

### Musique et chansons

Du 1er février au 1er mars

Pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer accompagnées d'un proche.



Pour plus de détails sur les nombreux services offerts par Alzheimer Centre-du-Québec, ou pour réserver votre place, joignez Thérèse Houle au 819 604-7711

## Avis à tous les citoyens de Ham-Nord et des environs

**Ouverture d'un CLSC pour des soins courants à Ham-Nord**  
au 285, 1<sup>re</sup> avenue (à même l'édifice de la Caisse Desjardins)  
dès le 7 février 2018

Présence d'une infirmière sur place  
le mercredi entre 8 h 30 et 15 h 30

### Sur rendez-vous seulement

- Injection de médication
- Traitement de blessures mineures
- Soins de plaies
- Retrait de points de sutures et agrafes
- Lavage d'oreilles
- Enseignement à l'auto-administration de médication
- Etc.

**Pour obtenir un  
rendez-vous**  
avec ou sans prescription :

**819 357-2030**  
poste 2971



Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Mauricie-et-  
du-Centre-du-Québec

Québec



## INFORMATIONS PRATIQUES POUR PROPRIÉTAIRES DE BOISÉ



Association forestière  
du sud du Québec

### Une forêt qui rapporte

Votre forêt peut vous procurer des avantages financiers vous permettant d'éponger une partie de vos taxes foncières et peut-être même davantage.

- Revenu de vente de bois
- Aide financière à la réalisation de travaux forestiers
- Crédits d'impôt
- Location pour la chasse
- Production de produits forestiers non ligneux

### Vente du bois récolté

La mise en marché des bois en forêt privée est régie par l'Association des propriétaires de la Beauce.

- Publication des prix du bois
- Liste d'usines de transformation
- Formations offertes aux propriétaires de boisés
- Transport



#### Qui contacter?

- **Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec** (mise en marché des bois, certification forestière, formations des propriétaires, informations dédiée)  
[www.spbcq.ca](http://www.spbcq.ca) (819 697-2922)
- **Fédération des producteurs de bois du Québec** (information générale sur la forêt privée)  
[www.foretrivee.ca](http://www.foretrivee.ca) (450 679-7021)
- **MRC de votre région** (règlements municipaux, permis d'abattage d'arbre)

### Une forêt bien aménagée et productive

Il existe des programmes et des organismes qui peuvent vous aider à aménager votre forêt.

- Aide financière disponible
- Crédits d'impôt à la réalisation de travaux sylvicoles
- Certification forestière garantissant la réalisation de travaux forestiers approuvés
- Formations offertes sur divers aspects de l'activité forestière
- Gamme étendue de travaux sylvicoles disponibles : coupes partielles (éclaircie, jardinage, etc.), plantation d'arbres et entretien, reboisement sous couvert forestier ou en friche.

#### Qui contacter?

- **Agence forestière des Bois-Francs** (programmes d'aide financière, information dédiée et publication de feuillets d'information)  
[www.afbf.qc.ca](http://www.afbf.qc.ca) (819 752-4951)
- **Association forestière du sud du Québec** (capsules vidéos, magazine, information, événements de sensibilisation, congrès)  
[www.afsq.org](http://www.afsq.org) (819 562-3388)
- **Conseillers forestiers – Groupement ou firme d'ingénieurs forestiers** (services-conseils pour aménager un boisé et réalisation de travaux sylvicole, certification forestière)  
Voir l'Agence de mise en valeur de la forêt privée des Bois-Francs pour obtenir la liste des conseillers accrédités.

### Financement pour l'acquisition de propriétés forestières

- **Financement agricole du Canada** (information)  
[www.fcc-fac.ca/fr.html](http://www.fcc-fac.ca/fr.html)
- **Financière agricole du Québec** (programme de financement forestier)  
[www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca)

### Conservation

Vous souhaitez protéger votre boisé pour en faire profiter les générations futures? Plusieurs options s'offrent à vous et pourraient même vous procurer des réductions de taxes ou d'impôt.

- Déclaration d'intention
- Entente de gestion, d'aménagement et de mise en valeur
- Servitude de conservation
- Réserve naturelle en milieu privé
- Vente à un organisme de conservation
- Don



#### Qui contacter?

- **Canards Illimités Canada** (service-conseil et information)  
[www.canards.ca](http://www.canards.ca) (1 800 665-3825)
- **Conservation de la nature Canada** (information)  
[www.natureconservancy.ca/fr](http://www.natureconservancy.ca/fr) (514 876-1606)
- **Corridor Appalachien** (service-conseil et information)  
[www.corridorappalachien.ca](http://www.corridorappalachien.ca) (450 297-1145)



## Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1<sup>re</sup> Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD**

### **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son Conseil tenue, le 4 décembre 2017, la Municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté le règlement intitulé « Règlement n°496 amendant le règlement de zonage n° 453 de la Municipalité du Canton de Ham-Nord ».

Le règlement n° 496 vise à modifier le règlement de zonage afin :

- d'ajouter une disposition sur les droits acquis pour les constructions et usages présents avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989;
- d'ajouter des dispositions normatives sur un logement intergénérationnel;
- d'ajouter la définition de logement intergénérationnel;
- d'autoriser l'usage « Habitation multifamiliale (h3) » pour la zone P1.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska le 14 décembre 2017 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

287, 1<sup>re</sup> Avenue  
Ham-Nord  
Québec G0P 1A0

**DONNÉ À HAM-NORD, ce 21<sup>e</sup> jour de décembre 2017.**

---

**Mathieu Couture, Directeur général  
et secrétaire-trésorier**



## Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1<sup>re</sup> Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

### BUDGET 2018

<u>Fonctionnement</u>	REVENUS	<u>Fonctionnement</u>	DEPENSES
Taxation	1,060,958\$	Administration générale	240,433\$
Transferts conditionnels (Subv.)	186,135\$	Sécurité publique	125,613\$
Autres revenus	<u>119,140\$</u>	Réseau routier	
	<u>1,366,233\$</u>	Voirie municipale	160,869\$
		Enlèvement de la neige	164,887\$
		Éclairage public/ Transp. Adapté	6,970\$
		Hygiène du milieu	
		Eau potable	22,611\$
		Eaux usées	23,412\$
		Matières résiduelles	136,818\$
		Cours d'eau	13,280\$
		Aménagement, urbanisme et développement	123,869\$
	<u>1,581,700\$</u>	Loisirs et culture	117,543\$
		Frais de financement	
		Intérêts	61,297\$
		Remboursement en capital	<u>147,331\$</u>
			<u>1,344,933\$</u>
		<u>Investissements</u>	
		Réseau routier	1,020,000\$
		Travaux TECQ 2014-2018	220,000\$
		Réseau d'aqueduc/égout	325,000\$
		Autres	<u>38,000\$</u>
			<u>1,603,000\$</u>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>2,947,933\$</u></b>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b><u>2,947,933\$</u></b>

**Explicatif du budget :** En 2018, vos élus ont confectionné le budget en ayant toujours comme priorité le maintien des services en place et l'amélioration de la qualité de vie de notre municipalité, et ce, en minimisant au maximum et dans la mesure du possible, l'impact sur la taxation. Toutefois, l'augmentation constante du coût de la vie jumelée à la hausse de certaines dépenses telles que l'augmentation liée à la Quote-Part de la MRC d'Arthabaska de 9,000\$ (10.5%) et l'augmentation liée à la Quote-Part de la Régie Incendie de 10,700\$ (22%) font en sorte que la municipalité se devra d'augmenter de 0.03\$ du 100\$ d'évaluation la « Taxe foncière générale » afin d'absorber ces hausses. Concrètement, les comptes de taxes 2018 des propriétaires subiront une fluctuation moyenne à la hausse de 2.2%.

En ce qui a trait aux investissements prévus en 2018, ceux-ci se composent principalement de l'avancement du projet pour la mise sur pied d'une clinique médicale, des travaux d'amélioration en voirie sur l'ensemble de notre réseau routier et de la réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la 4<sup>e</sup> Avenue.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes questions sur le présent budget. Il me fera énormément plaisir de répondre à vos interrogations!

Mathieu Couture, Directeur général  
et secrétaire-trésorier

## Dans notre municipalité

Par Mathieu Couture, D. G. municipalité

### SVP prenez note: Calendrier des séances du Conseil 2018

**15 janvier**

**5 février**

**12 mars**

**9 avril**

**7 mai**

**4 juin**

**9 juillet**

**13 août**

**10 septembre**

**1er octobre**

**5 novembre**

**3 décembre**



## Cours de patin 2018



L'O.T.J de Ham-Nord est fière de vous offrir, pour une sixième année, un cours de patin pour toutes les personnes intéressées de 3 ans et plus, enfants et adultes.

**Quand :** Le MERCREDI de 18 h 30 à 19 h 30 (Groupe des 3 ans à 8 ans)

Le MERCREDI de 19 h 30 à 20 h 30 (Groupe des 9 ans et plus)

**Où :** Centre sportif de Ham-Nord (Aréna André Larose)

**Qui :** Toutes personnes de 3 ans et plus (enfants et adultes) intéressées à venir apprendre ou améliorer ses techniques de patinage dans une ambiance de plaisir.

**Début :** MERCREDI 10 janvier 2018 jusqu'au 28 février 2018 (total de 8 séances)

**Inscriptions :** SVP, veuillez vous inscrire auprès de M. Patrick Duchaine au 819-344-2424 ou par courriel [patrick.duchaine@ham-nord.ca](mailto:patrick.duchaine@ham-nord.ca)

**Coût :** 40 \$ la première inscription, 30 \$ la deuxième inscription dans la même famille et 20 \$ pour chacun des autres membres de la même famille.

Les participants auront la chance de pratiquer les techniques de patin suivantes ;

Équilibre en patin, technique de freinage de côté, patin arrière, croisement en patin, virage brusque, le tout dans une atmosphère de plaisir et de jeux.

Au plaisir de vous voir au centre sportif les mercredis soirs! ... J'y patine!

**Note : les enfants de 3-4 ans doivent être accompagnés d'un adulte sur la patinoire.**





## Maison des jeunes des Hauts-Reliefs

*Gabrielle Thibodeau, animatrice*

**La MDJ sera ouverte pour une sortie lors de la journée pédagogique du 26 janvier et reprendra son horaire régulier le 29 janvier.**



### Opération Enfant-Soleil

En avril dernier, la Maison des Jeunes des Hauts-Reliefs avait le plaisir d'apprendre qu'une demande d'octroi au Fonds Josée Lavigueur d'Opération Enfant Soleil lui était accordée. Cette demande avait pour objectif l'achat de matériel sportif en quantité suffisante pour permettre d'offrir aux jeunes de tous les villages desservis la possibilité de pratiquer ou de s'initier à des sports variés, favorisant ainsi un mode de vie sain et de bonnes habitudes de vie. Créé en 2006, en collaboration avec Énergie Cardio, le Fonds Josée Lavigueur d'Opération Enfant Soleil vise à prévenir la maladie chez les jeunes par l'activité physique. C'est donc avec enthousiasme que les jeunes ont accueilli leur nouveau matériel pour des lundis sportifs plus hauts en couleur ! Merci, Opération Enfant Soleil !

### Les activités à venir

Tous les lundis : Nous sommes au gymnase et on bouge de 19 h à 20 h 30.

16 janvier : Atelier culinaire spécial farce !

17 janvier : Apporte de jolies photos que tu aimerais faire encadrer, ainsi que ton talent créatif, puisque ce soir nous réaliserons des cadres photo !

18 janvier : Soirée de percussions. Toi qui aimes bien t'essayer sur les différents instruments sans savoir en jouer, cette soirée est pour toi !

19 janvier : Comité du camp-ados, c'est le moment de venir planifier les sorties que tu aimerais voir se réaliser durant les vacances !

25 janvier : On ne le dira jamais assez, le tabac, c'est non ! Viens soutenir la cause en participant à un photomaton du tabac !

26 janvier : Sortie d'hiver à déterminer, informe-toi à la MDJ dans les prochains jours...

29 janvier : Nous n'ouvrons pas plus tôt pour la pédago, mais le lundi sportif aura lieu comme à l'habitude.

2 février : Encore cette année, nous participerons à l'activité de raquettes aux flambeaux du Carnaval d'Ham-Nord !

8 février : La Saint-Valentin approche, et à défaut d'avoir trouvé l'amour, on peut toujours manger du chocolat ! Viens créer tes propres chocolats à offrir ou à déguster seul !

9 février : Projection du film «Le mur de l'humiliation».

## Semaine pour un Québec sans tabac

Daphnée Sansoucy, travailleuse de milieu

Du 21 au 27 janvier 2018, ce sera la semaine pour un Québec sans tabac. Concrètement, cette semaine vise à sensibiliser la population aux méfaits du tabagisme et à l'amener à participer à l'effort collectif pour la réduction du tabagisme au Québec.

Saviez-vous qu'au Québec, il y a 28 morts par jour à cause du tabagisme, ce qui fait 10400 Québécois par année. Les fumeurs et les non-fumeurs sont susceptibles de développer l'un des 16 cancers causés par l'usage du tabac, selon la quantité et la durée de consommation de tabac. La nicotine entraîne plusieurs conséquences, dont la dépendance physique et psychologique. Lorsque la quantité de nicotine devient insuffisante dans le corps, plusieurs signes se font ressentir, comme des étourdissements, maux de tête, irritabilité, dépression, manque de concentration, etc. Aussi, dans plusieurs situations, les fumeurs comptent sur le tabac pour se sentir mieux, par exemple lorsqu'il y a une période qui est stressante, ennuyante, triste, etc. D'autres parts, quelques autres effets secondaires existent, comme les risques de développer une maladie cardiovasculaire et aussi la diminution de durée de vie et de la qualité de vie. Saviez-vous qu'après 1 an de cessation de l'usage du tabac, les risques de maladies cardiovasculaires sont réduits de moitié?

Il existe même de l'aide en ligne, téléphonique, ainsi que par textos par les services de «J'ARRÊTE», qui a permis à plus de 250000 Québécois à cesser l'usage de tabac.

Alors, pourquoi ne pas tenter, pour une semaine, d'arrêter de fumer?

1 866 JARRETE (527-7383)

## Cabane des JEUNES !

Mélanie Barbeau, coordonnatrice

### 4e édition

## 17 MARS

L'événement le plus sucré de l'année est de retour, avec en prime, une thématique SAINT-PATRICK!

Cette année, mettez le 17 mars à votre agenda, nous avons hâte de vous y retrouver! Plus de détails dans la prochaine édition du Hameau.



## CARNAVAL

Cette année, la gang de la MDJ s'associe à votre carnaval pour vous concocter une activité spéciale et familiale, unique!

Les tout premiers «Olympiques MDJ de Ham-Nord»!

Surveillez la programmation du Carnaval pour tous les détails, vos inscriptions aux épreuves olympiques et la remise des médailles!

## MEILLEURS VOEUX

Je profite de cette première édition 2018 de votre Hameau pour vous transmettre, au nom de l'ensemble des membres de la MDJ, nos vœux de bonheur pour l'année qui vient!

Petits et grands, votre confiance et votre soutien envers la MDJ et tous les organismes et œuvres de cette municipalité font de ce village une communauté dynamique, chaleureuse et quelque part, magique!

Merci pour chaque geste, petit ou grand, qui contribue à cette vie communautaire riche de générosité et d'entraide. Il fait bon vous côtoyer et grandir en votre compagnie!

Santé, prospérité et magie à vous tous!



Maison des jeunes  
des Hauts-Reliefs

## Camp ados 2018

Pour les jeunes de Notre-Dame-de Ham,  
Chesterville et Ham-Nord

Tu as entre 11 et 17 ans et tu veux participer aux  
activités du camp ados 2018?



Maison des jeunes  
des Hauts-Reliefs

Viens partager tes idées d'activités, le 19 janvier,  
dès 18 h, à la MDJ de Ham-Nord

...en plus, il y aura un souper de pizza,  
du fun garanti !

Transport gratuit disponible pour les jeunes de  
NDH et Chesterville

Appelle Daphnée: 438 490-0675  
ou rejoins-la par Facebook: «Daphnée Milieu»

*Le conseil d'administration  
de la FADOQ Ham-Nord  
vous souhaite: Bonne et  
heureuse année 2018 !*

# fadoq

## Soirée de danse

20 janvier à 20 h:

Soirée de danse au centre communautaire de  
H-N

## Souper de la Saint-Valentin

17 février :

Souper de la St-Valentin!

Pensez à réserver votre place!

## SERVICES PROFESSIONNELS

**offerts à notre pharmacie pour vous !\***

- Service de livraison gratuit
- Consultation pour une prolongation de vos ordonnances
- Consultation personnalisée pour revoir l'ensemble de votre médication
- Vaccination contre la grippe
- Vente et prise de mesures pour des bas supports sur mesure
- Prise de sang pour le suivi en anticoagulothérapie sur place et ajustement de la médication
- Renouvellement d'ordonnances en ligne
- Prise de tension artérielle et glycémies sur place

\* Certaines conditions s'appliquent, détails en pharmacie

**Nathalie Cloutier, Catherine Dallaire et Steve Roy**

Pharmaciens propriétaires

Affiliés à



847 route 161  
Ham-Nord

Tél: 819-344-2249



Heures d'ouverture

LUNDI AU VENDREDI 10h à 18h

SAMEDI 10h à 14h

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie



## Chronique naturo: L'orme rouge

Par Louise Caron, Naturopathe diplômée

Mention d'Honneur à l'Orme rouge, une plante exceptionnelle à découvrir en 2018. Il contient un mucilage très apaisant capable de soulager l'inflammation aigüe ou chronique des muqueuses digestives. Il possède une grande valeur nutritive: vitamine C, zinc, magnésium, fer, potassium et vitamines B. Il est excellent pour les convalescents lorsque aucune nourriture ne peut être supportée par l'organisme.

Pris 2 à 3 fois par jour pendant quelques mois, il est capable de réparer et cicatriser les muqueuses digestives. Pour des résultats optimum on peut aussi ajouter les plantes de mélisse, camomille et guimauve selon la nature du problème.

### Les bienfaits sont multiples :

- \* Soulage la douleur et aide à la cicatrisation de l'estomac (ulcères / gastrites / dyspepsie).
- \* Neutralise l'acidité donc empêche les brûlements d'estomac et les reflux gastriques.
- \* Utilisé pour le rhume, la grippe, le mal de gorge et la toux, il libère les poumons.
- \* Maladie de la peau; psoriasis / eczéma.
- \* Protège la paroi intestinale des toxines et des bactéries pathogènes, et favorise la prolifération des bactéries bénéfiques.
- \* Calme l'intestin nerveux, l'irritation, l'inflammation et les crampes (syndrome du colon irritable / colite / maladie de Crohn).
- \* Excellent pour les problèmes digestifs des bébés, il aide à régulariser le transit intestinal.

L'orme rouge se vend en capsule ou en poudre, mais il est plus efficace en poudre. Par contre, il peut être difficile à prendre pour les personnes qui ont le haut le cœur facile. Dans ce cas, il serait préférable de choisir les capsules.

Consultez un naturopathe ou un professionnel de la santé pour le mode d'utilisation précis.



Aubert  
& Morency  
NOTAIRES



ASSOCIÉES DANS LA MÊME  
**TRADITION  
D'EXCELLENCE**  
ET DE QUALITÉ DE SERVICES.

SPÉCIALISTES EN DROIT IMMOBILIER TRADITIONNEL,  
DROIT DES AFFAIRES, DROIT CORPORATIF ET DROIT  
AGRICOLE. SANS OUBLIER LES RÉGIMES DE  
PROTECTION, MANDATS D'INAPTITUDE, TESTAMENTS  
ET SUCCESSIONS.

■ **DISRAELI**  
846 avenue Champlain  
T 418.449.2955

■ **THETFORD MINES**  
1197 rue Notre-Dame Est  
Suite 400  
T 418.755.0812

■ **WEEDON**  
225 2<sup>e</sup> avenue  
T 819.877.3233

✉ laubert@notarius.net  
catherinemorency@notarius.net  
sbernard@notarius.net



## Chronique Notarius Par Louise Aubert, Notaire

# LES RÉGIMES DE PROTECTION

En l'absence de mandat en cas d'inaptitude, qu'arrivera-t-il si vous devenez inapte et qu'un membre de votre famille veut vous représenter. Il lui faudra procéder à l'ouverture d'un régime de protection pour vous.

Un régime de protection peut être ouvert lorsque la personne inapte a besoin de protection et qu'elle n'a pas prévu de mandat de protection ou mandat cas d'inaptitude.

### La loi prévoit trois régimes de protection, qui varient selon le degré d'inaptitude de la personne.

- \* **La curatelle** : Ce régime est établi dans le cas où une personne adulte est inapte à prendre soin d'elle-même et à administrer ses biens, de façon totale et permanente. Il s'agit du régime le plus lourd et celui préconisé quand la personne n'a plus d'autonomie.
- \* **La tutelle** : Ce régime est établi dans le cas où une personne adulte est inapte de façon temporaire ou partielle à prendre soin d'elle-même ou à administrer ses biens. Ainsi, la personne représentée a un certain degré d'autonomie.
- \* **Le conseiller** : Ce régime moins fréquent est établi lorsqu'une personne adulte démontre une incapacité légère à gérer ses biens. Le rôle du conseiller est d'assister la personne dans l'administration de ses biens. Il s'agit du régime de protection qui préserve le plus l'autonomie de la personne.

Toute personne qui démontre un intérêt particulier pour la personne inapte, c'est-à-dire une personne soucieuse de sa santé, de sa sécurité et de la saine gestion de ses biens, peut faire une demande d'ouverture d'un régime de protection. Dans la majorité des cas, il s'agit du conjoint, des enfants, des proches parents, d'un ami qui apporte une aide ou un support à la personne ou même le Curateur public.

La demande pour l'ouverture d'un régime de protection est présentée au tribunal ou à un notaire. À noter que la demande ne peut être faite devant notaire que si personne ne la conteste (y compris la personne concernée). Si la demande est contestée, elle doit être faite au tribunal.

Une évaluation médicale et psychosociale de la personne à protéger doit être effectuée. La personne considérée inapte devra aussi être interrogée sur le bien-fondé de la demande, sur la nature du régime de protection et sur la personne qui sera chargée de la représenter ou de l'assister.

Par la suite, le tribunal ou le notaire convoque une assemblée réunissant les proches de la personnes

concernée « l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis » pour connaître leur avis sur l'opportunité d'ouvrir un régime de protection et le type de régime qui devrait être ouvert, proposer la personne qui représentera la personne concernée et désigner les personnes qui feront partie du « conseil de tutelle ». Ce conseil sera chargé de surveiller la gestion du représentant, soit le tuteur ou le curateur.

La personne inapte peut contester la demande d'ouverture d'un régime de protection et elle peut même être représentée par son avocat.

Certaines personnes doivent obligatoirement être convoquées par le tribunal ou le notaire pour assister à l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis. Il s'agit du conjoint de la personne concernée, ses parents, ses enfants majeurs, ses grands-parents, s'ils résident au Québec et ses frères et sœurs majeurs, s'ils résident au Québec. Ces personnes doivent recevoir un avis de convocation pour les informer de la tenue de l'assemblée. Toutefois, elles ne sont pas obligées de s'y présenter. Si une de ces personnes devait être convoquée et qu'elle n'a pas reçu cet avis, elle peut toujours s'y présenter et donner son opinion.

Au moins cinq personnes doivent être présentes à l'assemblée. Celles-ci doivent représenter, autant que possible, la famille du côté maternel et aussi du côté paternel de la personne à protéger. Pour s'assurer d'avoir le nombre minimum de personnes, le tribunal ou le notaire peut convoquer d'autres personnes, soit : les autres adultes de la famille de la personne concernée, incluant les conjoints par alliance (beaux-frères et belles sœurs), ainsi que ses amis ou tout autre proche adulte. Encore cette fois, même si ces personnes reçoivent un avis de convocation à l'assemblée, elles ne sont pas obligées de s'y présenter.

Le conseil de tutelle sera constitué de trois personnes choisies parmi une assemblée de parents, d'alliés ou d'amis de la personne à protéger. Il peut aussi être constitué d'une seule personne, lorsque le tribunal l'autorise. Les membres du conseil de tutelle doivent se réunir au moins une fois par année et inviter le tuteur ou le curateur à cette réunion. Celle-ci peut se faire par téléphone. Toutes les décisions doivent être prises à la majorité et les procès-verbaux conservés.

Une fois l'assemblée tenue et les décisions contresignées à un procès-verbal, le tribunal analyse le dossier de la personne à protéger et des conclusions du notaire au dossier, s'il y a lieu. Pour rendre jugement, il tient compte du degré d'inaptitude de la personne, de l'évaluation médicale et psychosociale, de l'interrogatoire de la personne à protéger, de l'opinion des membres de la famille qui ont participé à l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis et de tout autre document qui aura été soumis au dossier.

Le tribunal se prononcera ensuite sur le type de régime de protection approprié - qui peut être différent de celui demandé.

Une fois le jugement rendu et le régime de protection en place, il sera transmis au Curateur public et aux membres du conseil de tutelle. Le curateur ou le tuteur devra rendre un compte annuel de son administration au conseil de tutelle et au Curateur public.

Comme vous pouvez le constater, l'ouverture d'un régime de protection est un processus lourd et il entraîne beaucoup de contraintes et de frais pour vous et votre famille. Il est toujours plus approprié de faire

un mandat en prévision de votre inaptitude. Ainsi, vous pourrez faire un choix éclairé sur la personne qui vous représentera et éviter que d'autres le fassent à votre place. Vous êtes certainement mieux placé pour choisir la bonne personne qui vous représentera; soit celle qui a à cœur votre santé, votre sécurité et la saine gestion de vos biens. Si vos moyens financiers ne vous permettent pas de faire votre mandat devant notaire, vous pouvez toujours le faire à partir d'un formulaire à cet effet. Il faut prendre soin de bien le compléter et de le signer. La signature de deux témoins est également requise.

## ERRATUM

Dans la dernière parution, il s'est glissé une erreur quant au point suivant :

### REER

Je suis un retraité de 66 ans. Je reçois une bonne pension de mon employeur et je touche des intérêts sur mes placements. J'aimerais bien continuer à cotiser à mon REER. Puis-je le faire ?

Réponse : Oui et non. Si vous avez des cotisations non utilisées dans votre REER, vous pouvez continuer à cotiser à votre REER pour ainsi utiliser les susdites cotisations non utilisées. Si vous n'en avez plus, vous ne pourrez continuer à cotiser parce que vous êtes retraité et non pas parce que vous avez 66 ans. Vous n'avez plus de « revenus gagnés » qui est le critère pour pouvoir cotiser à votre REER. Les revenus de pension, de placements et d'intérêts ne sont pas des revenus gagnés. Font partie des revenus gagnés notamment : les salaires, les revenus de travail autonome et d'entreprise, les revenus de location.

Veillez prendre note que toute personne ayant du revenu gagné ou des cotisations non utilisées peut cotiser à son REER jusqu'à l'âge de 71 ans inclusivement. A partir de 71 ans, il devra transformer son REER en FERR et commencer à faire les retraits annuels obligatoires et payer les impôts sur ces retraits.

## MOI, j'annonce dans mon HAMEAU

Centre de prévention **Suicide**  
Arthabaska-Érable

Parles-en...  
Ta VIE est importante!



Vous pensez au suicide?  
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage?  
Vous êtes endeuillé par suicide?

*Sème la vie!*

**Nos services**

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels.

24 heures par jour + 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE	MRC D'ARTHABASKA	PARTOUT AU QUÉBEC
819 362-8581	819 751-2205	1 866 APPELLE (1 866 277-8683)

www.cpsae.ca

# Pat

parreur d'onglons  
819 344 2978  
Patric Létourneau

Maintenant à Asbestos!



Paul-André  
**Picard**  
Masso-kinésithérapeute

Torticolis  
Migraine  
Maux de dos  
Nerf sciatique  
Hernie discale  
Douleur musculaire



Massage sportif    Orthothérapie    Kinésithérapie

**819 828-0249**

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION

FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :

- MEILLEUR SCÈLÈMENT AU ROC
- MEILLEUR QUALITÉ D'EAU
- FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

100% fait au Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829



**Puitbec** GROUPE

www.puitbec.com    RBQ: 6327-6683-50



**Alain RAYES**

Député de Richmond-Arthabaska

**alainrayes.ca**  
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (OC) GBP 6S4  
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (OC) J1T 2W4  
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (OC) J1S 1J2  
362, rue Principale, Daveluyville (OC) GOZ 1C0



**SÉBASTIEN SCHNEEBERGER**  
Député de Drummond-Bois-Francs



ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

## VIVACO

UN GROUPE COOPÉRATIF  
ENCORE PLUS FORT.



827, route 161  
819 344-2521



445, rue principal  
819 344-2422

VIVACO.COOP



## Forum Citoyen Ham-Nord



Président: Louis-Marie Lavoie; Vice-présidente: Nébesna Fortin; Secrétaire: Émilie Lapointe, Trésorier: Benoit Charbonneau; Administrateur: Claude Lapointe.

Froum Ciroyen est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser le développement de projets structurants dans la municipalité de Ham-Nord.

Nous travaillons pour vous et avec vous!

Pour une cotisation unique de 15 \$ (Chèque au nom de Forum Citoyen Ham-Nord):

Devenez membre à vie de Forum Citoyen!

474, rue Principale, Ham-Nord, QC, G0P 1A0

819 344-2828

forumcitoyen@ham-nord.ca

Devenir membre ne vous engage à rien et vous procure la satisfaction d'appuyer votre organisme communautaire, en plus des nombreux avantages réservés aux membres lors des événements, tout au long de l'année.

Impliquez-vous!

Vous avez des idées, des compétences à partager? Vous aimeriez siéger au conseil d'administration ou participer aux différents comités? Vous êtes bienvenu!

Prochaine parution: 19 février

Date de tombée: 8 février

Responsables:

Louis-Marie Lavoie et Andrée Robert

Faites-nous parvenir vos textes pour le journal et profitez de nos pages pour faire paraître vos petites annonces. Faites-vous connaître à Ham-Nord !

[hameau@arlittera.com](mailto:hameau@arlittera.com)

## Profitez de vos avantages



AVANTAGES EXCLUSIFS  
AUX MEMBRES

Plus de  
50 avantages  
exclusifs à  
être membre  
Desjardins

Rabais, privilèges, remises,  
outils pratiques, services  
d'assistance...

Découvrez-les tous :  
[desjardins.com/avantages](http://desjardins.com/avantages)



**Desjardins**

Caisse des Bois-Francis



819 758-9421

1 866 758-9421